
MUNICIPALITE

RE P O N S E

à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Line Rouyet
relative aux achats publics équitables

Renens, le 14 décembre 2012

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2011, Mme la Conseillère communale Line Rouyet a interpellé la Municipalité concernant la politique d'achat équitable de la Commune.

Dans cette interpellation, il est évoqué la réponse de la Municipalité à l'interpellation du 2 avril 2009 de M. le Conseiller communal Michele Scala sur le même thème, qui établissait un premier bilan de la situation et des argumentations sur les pistes potentielles à suivre. La réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Scala avait été acceptée par l'intéressé en date du 3 décembre 2009.

Depuis, une campagne de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), aujourd'hui devenue Solidar sur les achats équitables, a été lancée en 2010. Celle-ci permettait aux citoyen(ne)s d'envoyer un courriel automatique à sa commune pour encourager cette dernière à prendre en compte cette problématique.

Dès lors, la Municipalité est en mesure de répondre aux questions de Mme Rouyet et d'apporter les compléments d'informations relatifs à l'interpellation de M. Scala.

1. Serait-il possible de nous fournir une liste plus ou moins exhaustive des achats équitables effectués ces dernières années ?

En passant en revue les différents services de l'Administration communale, il est possible de mettre en avant les achats suivants :

Pour l'Administration générale :

- La majorité des publications communales sont imprimées sur du papier labellisé FSC qui prend en compte des critères environnementaux et sociaux.
- Un concept global du mobilier de l'administration est en place depuis 2010. Le commerce choisi est basé à Renens. Le mobilier provient d'Allemagne. L'entreprise est labellisée ISO 14'001 et TÜV. Les lampes de bureau définies sont labellisées Minergie.

Pour les services Environnement et Bâtiments :

L'achat des habits de travail pour le Service Environnement-Maintenance et le Secteur de la conciergerie représente un montant annuel de Fr. 25'000.--. Lors du choix du matériel, les critères comme la sécurité du travailleur et le confort du personnel priment sur le critère lié à l'achat équitable. En 2011, un certain nombre d'achats d'habits de travail labellisés ont eu lieu :

- Différentes vestes et pantalons de travail, labellisés Öko Tex Standard 100¹. La marque choisie possède sa fabrique au Vietnam. Les employés bénéficient de salaires élevés, d'un service de soin médical et d'une cantine gratuite qui dispense des repas équilibrés.
- Salopettes de travail, dont la marque a obtenu une accréditation de Flo Cert, organisation chargée de gérer les missions d'inspection pour le label Fairtrade².
- T-shirts et polos, issus d'une marque leader en matière d'amélioration des conditions de travail.
- Depuis la mise au point d'un concept environnemental lors de manifestations à Renens, le choix pour la vaisselle a été fait pour des couverts biodégradables et également des gobelets réutilisables consignés. Ces derniers sont actuellement nettoyés et stockés auprès de l'association Ecovaisselle de Lausanne qui travaille en partenariat avec Caritas. Ecovaisselle s'inscrit dans les ateliers insertion et logistique (AIL) de Caritas Vaud, partenaire depuis mai 2011. Le secteur AIL soutient une cinquantaine de personnes en réinsertion dans des activités professionnelles aussi diverses que la logistique, l'informatique, la lingerie, le secrétariat, le transport et la restauration. Dans le cadre de l'Atelier Ecovaisselle, les tâches assurées sont : préparation des commandes transmises par le bureau, réception et tri de la vaisselle en retour, lavage des gobelets, séchage de la vaisselle à l'air libre (espace propre, sec et sans poussière), reconditionnement dans les caisses, scellage et étiquetage, inventaire des caisses et du matériel en dépôt.
- Concernant le choix du bois acheté par l'atelier de menuiserie du Centre technique communal, une préférence est donnée au bois labellisé FSC.

Pour le Service Culture, Jeunesse et Sport :

- Lors de manifestations organisées par le service, les produits de restauration sont choisis auprès des commerçants de Renens. Dans la mesure du possible, la priorité est donnée aux produits frais et de saison. Pour les autres types d'achat, le facteur de proximité est retenu pour des critères de service après-vente, de contact humain et de soutien à l'économie locale.
- Les équipements du personnel de la piscine proviennent d'un fournisseur prenant largement en compte le respect des conditions des travailleurs.

Pour le Service social :

- Les repas des garderies et des lieux d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) sont labellisés "fourchette verte", label santé décerné aux restaurants qui proposent des repas équilibrés en respectant les critères de la pyramide alimentaire. AFIRO (Association pour la formation initiale, la réadaptation et l'occupation), ayant pour but la réadaptation professionnelle et la création d'emplois adaptés en faveur de personnes en situation de handicap, s'occupe de préparer ces repas. Les produits alimentaires comme le miel, les bananes, les céréales, la pâte chocolatée sont issus du commerce équitable.
- Un accent est mis sur tous les matériaux de récupération, notamment pour les bricolages des enfants. Les achats d'articles de seconde main sont également une pratique courante.
- A noter que les publications de la fondation "Education et développement"³, traitant du commerce équitable, sont utilisées pour sensibiliser les collaborateurs, les enfants et également les parents.

¹ Label international pour les textiles exempts de substances nocives

² Label d'achat équitable

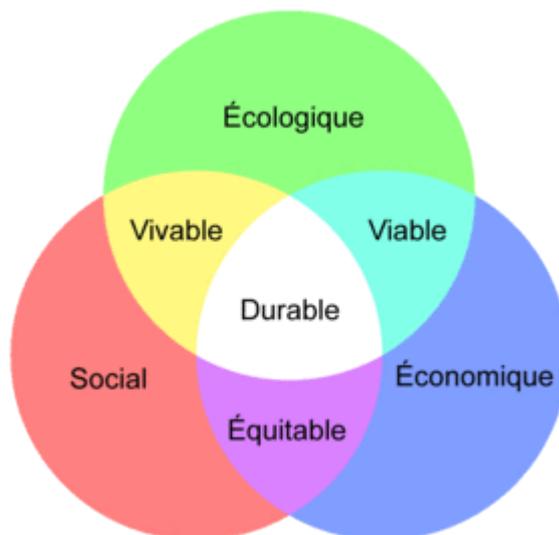
³ <http://www.globaleducation.ch>

Pour le Service informatique :

- Les achats en informatique se font auprès de revendeurs et de partenaires de la région. La majeure partie de ce matériel est de la marque Hewlett-Packard (HP). Cette entreprise a mis en place depuis le 1^{er} mai 2012, un code de déontologie pour l'ensemble de ses partenaires. De plus, lors de la dernière évaluation faite par l'organisation Greenpeace en 2011 (guide pour une électronique responsable), HP se trouvait en tête du baromètre des principaux producteurs d'électronique. Les critères de cette étude sont les engagements des fabricants d'électronique en matière de développement durable sur l'ensemble de la chaîne de production, la durée de vie des produits, l'utilisation de papier issu de la destruction des forêts anciennes et celle de minerais provenant de régions en conflit, ainsi que les critères de toxicité, de recyclage et d'efficacité énergétique.

2. Dans la mesure où rien ne semble avoir vraiment changé depuis l'interpellation de M. Michele Scala, qu'est-il prévu pour favoriser les achats équitables ?

Plus que les achats équitables, qui ne tiennent compte que des critères sociaux et économiques, la Municipalité souhaite favoriser les achats durables ou responsables, prenant en compte les 3 piliers du développement durable.



Dans ce but, la Municipalité a élaboré un engagement et des directives sur les achats responsables au sein de l'Administration communale. Ce document, annexé à la présente réponse à l'interpellation, établit une méthode lors de l'achat de fournitures courantes et fixe des critères et des objectifs à atteindre. Cette façon de faire s'appuie sur le Guide pour des achats professionnels responsables des cantons de Vaud et Genève (www.achats-responsables.ch). De plus, pour les achats de plus de Fr. 20'000.-- et en dehors des procédures de marchés publics dès Fr. 100'000.--, les directives communales demandent que le service exige du fournisseur soumissionnaire un questionnaire relatif à son engagement social et environnemental (Annexe 2 des directives). Si les conditions de participation sont remplies, l'engagement social comptera pour 10% au maximum dans l'évaluation, l'engagement environnemental comptera pour 5% au maximum.

La Ville de Renens pratique l'achat centralisé pour les fournitures de bureau et le papier. La mise en place d'une centrale communale d'achat généralisée a été étudiée pour tous les objets courants. Cette option n'a pas été retenue car la masse critique pour ce genre de service n'est pas atteinte à Renens. A noter que dans le canton de Vaud, la centrale cantonale d'achat n'est actuellement pas disponible pour les communes alors que celle de Genève approvisionne les communes en nombreuses fournitures et en intégrant les critères du développement durable.

3. Solidar étant engagé sur cette question, est-il envisagé de prendre contact avec l'association, voire de la rencontrer pour tenir compte de leurs propositions et idées en la matière ?

Solidar est une référence connue de l'Administration communale de Renens en termes d'achat équitable⁴. La Ville de Renens profite déjà largement des diverses publications de qualité de cette organisation. Selon les besoins, la Ville de Renens établira le contact et favorisera l'échange d'expériences sur ce thème. A noter que la Ville de Renens fait partie de l'Association Coord21 qui réunit les délégués au développement durable des cantons et des villes romandes. Les achats professionnels font partie des thèmes traités en priorité par cette association. Cette plate-forme permet d'échanger sur les critères sociaux et environnementaux à prendre en compte et sur les expériences relatives à la manière d'introduire des processus pour les achats responsables dans les communes.

4. Est-il prévu de développer une meilleure coordination entre services et d'intégrer, en plus des aspects environnementaux, ceux sociaux ?

Au vu des objectifs émis dans les directives d'achats responsables, la Municipalité demande aux services communaux de réaliser une analyse des besoins avant tout achat, d'optimiser les procédures pour bénéficier de conditions plus avantageuses en harmonisant les articles de base utilisés et en groupant les commandes sur l'année ou sur plusieurs années.

Le travail réalisé pour répondre à cette interpellation s'est fait en étroite collaboration avec les services concernés, ce qui permet à la fois leur sensibilisation et une approche pragmatique qui tient compte de la réalité des marchés.

Les directives municipales seront publiées sur le site de la Commune, en y ajoutant des liens vers les sites de conseils existants et utiles pour les particuliers.

La Municipalité est soucieuse de prendre en compte les dimensions sociale et environnementale dans les achats de l'Administration communale, en tenant compte de la taille des marchés et des entreprises avec lesquelles elle travaille.

En conclusion, Mme la Conseillère communale Line Rouyet peut compter sur l'engagement de la Municipalité pour augmenter, dans la mesure de ses moyens, sa contribution à soutenir une politique d'achats publics durables et équitables.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Line Rouyet, déposée lors de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2011, relative aux achats publics équitables.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel LEYVRAZ

Annexes

- Achats responsables : Engagement et directives pour 2013-2016 de la Ville de Renens
- Annexe 1 : objectifs 2013 – 2016 et indicateurs
- Annexe 2 : questionnaire et engagement social et environnemental

⁴ L'achat équitable : Guide à l'usage des communes et des cantons par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)
http://www.kehrseite.ch/data/7CCD05DF/SAH_Leitfaden_web.pdf